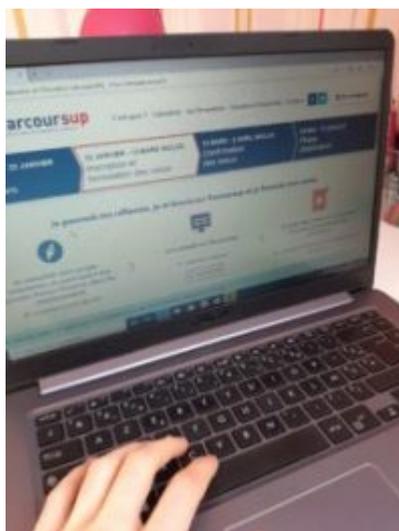


Mercredi 22 janvier 2020, la plateforme tant critiquée ouvrait ses portes pour sa deuxième session (<https://www.parcoursup.fr/>). Jusqu'au 12 mars 2020, les lycéens et étudiants peuvent créer un dossier de candidature, une étape préliminaire obligatoire avant de formuler ses vœux de formations supérieures. Voici comment s'est déroulée ma phase d'inscription.

« Connectée dès le mercredi 22 janvier, vers 14h, j'ai eu la bonne surprise de trouver un site en parfait fonctionnement. Même en ce jour d'ouverture, la plateforme n'était pas encombrée. **Le site est bien conçu et rappelle clairement le calendrier à suivre dans l'année 2020.**

Une fois l'identifiant INE rentré (individuel, il se trouve, entre autre, sur les bulletins trimestriels), toutes les informations de votre profil sont pré-enregistrées. Il ne reste qu'à traquer les éventuelles erreurs. L'enregistrement d'une étape (sur un total de 13) n'empêche pas une modification postérieure. De plus, nul besoin de remplir l'intégralité du dossier en une fois. **Le site enregistre au fur et à mesure, et on peut se déconnecter puis se reconnecter plus tard sans perdre les informations déjà enregistrées.** Attention toutefois à bien conserver le numéro de dossier et mot de passe.



Après les éléments administratifs du profil et de la scolarité complétés, une étape davantage personnelle s'ouvre, celle des activités et centres d'intérêt. Celle-ci montre une volonté d'individualiser le recrutement des futurs étudiants. Cette étape facultative est cependant vivement conseillée : elle servira de référence pour le recrutement sur dossier par certaines écoles. Il ne faut donc pas la négliger. Les activités citoyennes, extra-scolaires, sportives ou culturelles, les expériences professionnelles, tout peut être valorisé. Sans s'apparenter à un réel CV ou lettre de motivation, cet espace cherche à refléter le parcours de l'élève dans sa globalité, y

compris hors du lycée.

En conclusion, j'ai été très satisfaite de la qualité du site. L'inscription peut se faire presque entièrement par l'élève seul (exceptées les informations relatives aux



bourses d'études). Compléter le dossier ne prend pas beaucoup de temps, seule l'étape des activités demande un léger approfondissement. **Je vous conseille de dresser la liste des expériences que vous souhaitez communiquer**, pour ensuite pouvoir les organiser et développer facilement dans les espaces prévus à cet effet.

La finalisation du dossier effectuée, **il est maintenant temps de saisir les vœux**, ce qui est peut-être une autre paire de manche. »

Lucie CARPENTIER.

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)